



**Histoires de transmissions**  
Témoignages  
de paysan.ne.s d'Ardèche

# Pourquoi ce recueil ?



# Pour 10 000 paysan.ne.s en Ardèche !

En Ardèche, on observe un vieillissement de la population agricole avec **25% des chef.fe.s d'exploitation âgé.e.s de plus de 60 ans** en 2020. Or, 3/4 d'entre eux n'ont pas de projet de transmission défini. Pourtant, maintenir un grand nombre de paysan.ne.s permet de **nourrir les populations locales, entretenir les paysages, préserver les ressources naturelles, pourvoir des emplois non délocalisables et maintenir de la vie sociale et des services publics dans les territoires.**

Depuis 2017, à l'**ADDEAR 07** (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural), nous menons des actions en faveur de l'installation - transmission. Celles-ci s'inscrivent dans la charte de l'agriculture paysanne.

Et d'après nos expériences de terrain, peu de paysan.ne.s ont connaissance de transmissions réussies dans leur entourage. En effet, transmettre est un processus complexe : humainement, psychologiquement, administrativement... Mais nous savons que pour chaque situation, des possibles sont à inventer. Voici l'objectif de ce livret : le démontrer par le **partage d'expériences.**



Les valeurs de l'agriculture paysanne

Nous vous invitons à plonger dans ces **5 récits** recueillis en 2024 où cédant.e.s et repreneur.se.s s'expriment sur ce processus de transmission - installation traversé ensemble.

# SOMMAIRE

## POURQUOI CE RECUEIL.....1

Carte de localisation des fermes  
rencontrées.....4

Comprendre la transmission : définitions et  
enjeux.....5

La transmission : étapes clés.....7

L'installation : étapes clés.....9

## RÉCITS DE TRANSMISSION.....11

**La Chèvrerie du Bouchet - Ravaux.....12**  
Une transmission totale : de l'outil de travail aux savoir-faire

**Bogue et Châtaigne.....17**  
Avoir la transmission en tête tout au long de sa carrière

**La Ferme de la Padelle.....21**  
Transmettre pour maintenir le dynamisme sur le plateau  
ardéchois

**Au Pré de mon Arbre et Graine d'Ozon.....25**  
Laisser la place aux jeunes : entre reprise familiale et  
installation hors cadre

## Les Biquettes de la Jaubernie.....29

Accueillir et former des porteur.se.s de projet tout au long  
de sa carrière

## LES ACTEURS DE LA TRANSMISSION.....33

### L'ADDEAR 07.....34

Zoom sur nos outils pour accompagner la transmission



CAFÉ TRANSMISSION



FORMATION "COMMENT ANTICIPER LA  
TRANSMISSION DE SA FERME"



ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL



ACCOMPAGNEMENT DU BINÔME  
CÉDANT-REPRENEUR



LE STAGE TEST À L'INSTALLATION

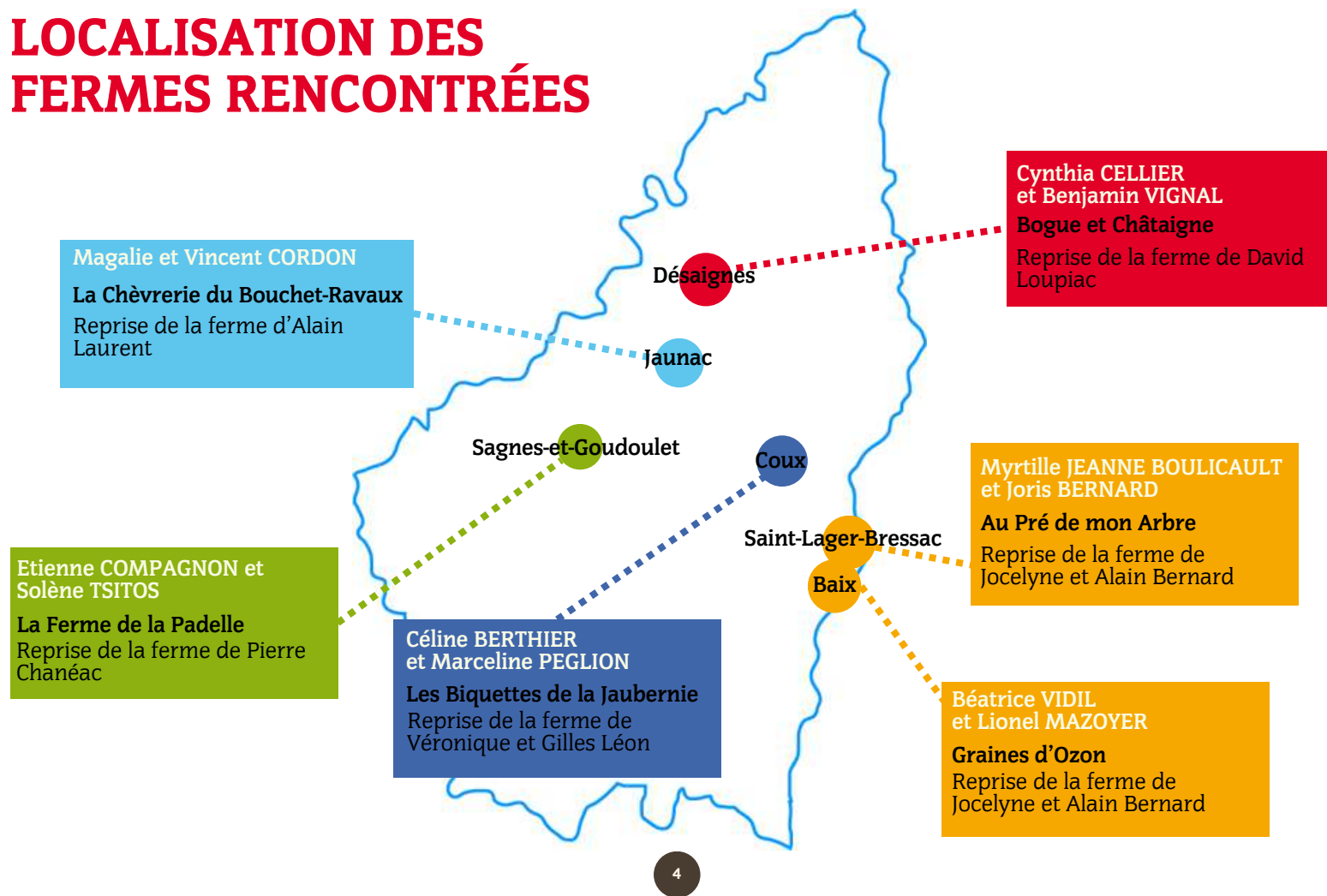
## La Chambre d'Agriculture d'Ardèche.....36

D'autres outils pour accompagner la transmission

## DES CÉDANT.E.S PARLENT AUX CÉDANT.E.S.....37

## REMERCIEMENTS.....38

# LOCALISATION DES FERMES RENCONTRÉES



# COMPRENDRE LA TRANSMISSION : DÉFINITIONS ET ENJEUX

## Une transmission ? Définition :

C'est la passation d'une ferme, dans sa totalité ou presque, d'un.e cédant.e à un.e repreneur.se. Il s'agit ainsi d'**au moins une installation pour un départ**, contrairement aux démantèlements d'exploitations qui ne permettent qu'un agrandissement des fermes existantes au détriment des installations.

## Quoi transmettre ? Une activité économique mais pas que...

- \* une **activité de production** (matériel, main-d'œuvre, cheptel, stocks, savoir-faire...)
- \* un **outil de travail** (foncier, bâtiments...)
- \* un **environnement** (connaissance du lieu, du contexte pédo-climatique, des réseaux locaux, voisins, entraide...)
- \* des **débouchés commerciaux** (clientèle, contrats, lieux de vente...)
- \* des **éléments immatériels** (une histoire, un attachement au lieu, ... )

Mais transmission ne veut pas dire tout transmettre ! On peut louer ses terrains au repreneur, vendre ou non sa maison, conserver quelques terrains... **La transmission se pense au cas par cas.**

## Un.e cédant.e : Définition

Nous considérons comme "cédant.e" **un.e chef.fe d'exploitation, âgé.e de plus de 50 - 55 ans qui serait en âge de partir à la retraite au cours des dix prochaines années.** Ainsi, il est important pour ces personnes de penser à la transmission de leur ferme.



# LA TRANSMISSION : ÉTAPES CLÉS

10 à 5 ans avant

Se préparer

En parler en famille

**Participer à une formation** « Transmettre ma ferme...  
Quand ? Comment ? A qui ? » : **débuter la réflexion** sur son devenir et celui de sa ferme

**Maintenir la ferme dans un bon état** et penser ses choix de développement et d'investissement en prenant en compte la transmission

Participer à des **temps d'échanges** entre futurs cédants / porteurs de projets (café installation transmission, ferme ouverte...)

**Prendre contact auprès des organismes**  
(Point accueil Transmission, ADDEAR, MSA...)

5 à 3 ans avant

Prévoir

**Préciser le montant de la retraite** et des aides (MSA)

**Préciser ce qui est concerné par la transmission et l'évaluer**

**Réfléchir à la transmission**

- Quelqu'un de la famille est-il intéressé ?
- Si non, commencer à rechercher un repreneur ?
  - Définir le « profil »
  - Définir ses critères (maison d'habitation, productions, conditions de cession du foncier etc.)

**Solliciter un accompagnement** par une tierce personne (ADDEAR, Chambre agriculture...)

Renvoyer la Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité Agricole (DICAA)

**Fixer une date d'arrêt prévisionnelle**

3 à 1 ans avant

## Concrétiser et négocier

**Informers les propriétaires** de son départ à la retraite

**Publication d'une annonce** via divers réseaux (Répertoire Départ Installation - RDI, Objectifs Terres, des fermes pour m'installer...)

**Rencontrer des porteur.se.s de projet**

**Finaliser l'estimation de la valeur** de la ferme et les accords avec le ou la repreneur.se

**Echanger sur la réalité économique** et financière de la ferme avec les repreneurs

**Mettre en place un stage test** pour une transmission des connaissances du lieu, des productions, des fournisseurs et clients...

Anticiper les **réalités administratives**

Les derniers mois

## Se retirer

**Réaliser les actes de transfert**

- Bulletin de mutation des terres
- Dossier de cessation d'activité sur le guichet unique
- Actes de cession (ventes, baux)

**Accompagner le ou la repreneur.euse** dans ses démarches (signature des baux, autorisation d'exploiter...)

**Présenter le ou la repreneur.se** à l'environnement local

**Faire la demande de retraite** ou d'arrêt d'activité auprès de la MSA (6 mois avant la fin d'activité)



**Arrêt de l'activité agricole, vers d'autres projets**

# L'INSTALLATION : ÉTAPES CLÉS

jusqu'à 2 ans avant

Faire le point sur son parcours  
et définir son projet

**Faire le point sur son parcours** : compétences et connaissances

**S'interroger sur ses motivations**, d'où vient le projet ?

**Définir ses objectifs** : personnels, économiques, temps de travail...

**Définir les grandes lignes du projet** :

- Produire quoi ?
- Avec qui ?
- Où ? Sur quel territoire, quel terrain, dans quels réseaux ?
- Avec quels moyens ? Financier, main d'œuvre, savoir-faire ?
- Quand ? A quelle échéance ?

**Se former** : formation "De l'idée au projet : créer ou reprendre une activité agricole"

**Prendre contact auprès des organismes**  
(Point accueil Installation, ADDEAR...)

5 à 2 ans avant

Consolider son projet  
et ses compétences

Identifier ses besoins en formation, **se former**

Consolider ses compétences : **effectuer des stages, du tutorat, un test d'activité, du salariat...**

**Dimensionner son projet** : quelle surface nécessaire, quel cheptel pour quel production et quel revenu ?

Participer à des **temps d'échanges** entre porteurs et porteuses de projet, agriculteur.ice.s, cédant.e.s (fermes ouvertes, réunions d'accueil collectif, café installation transmission...)

**Rechercher du foncier et faire réseau** : se faire connaître, visiter des fermes et rencontrer des cédant.e.s, s'inscrire sur un territoire...

**Solliciter un accompagnement** par une tierce personne (ADDEAR, Chambre agriculture...)

**2 à 1 ans avant**

**Etudier la faisabilité technico-économique de son projet**

**Identifier son lieu d'installation**

**Chiffrer son projet** : réaliser un prévisionnel économique pour vérifier la viabilité du projet

**Choisir des statuts** adaptés à sa situation personnelle et à son projet

**Connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis du foncier agricole**

**Réfléchir à ses circuits de commercialisation**, commencer à démarcher

**Réfléchir à son organisation du travail** et à l'adéquation avec sa vie personnelle

**1 an avant**

**Formaliser le projet et créer son entreprise**

**Demander des aides financières** (DJA., financements à l'investissement..)

Le cas échéant, **rencontrer des organismes bancaires**

**Acquérir le foncier** (achat ou signature des baux)

**Effectuer les démarches administratives relatives à la création de l'activité** :

- créer l'entreprise ou la société
- déclarer son statut à la MSA
- demander une autorisation d'exploiter



**Installation effective**

# Récits de transmission





## Chèvrerie du Bouchet - Ravaux

© ADDEAR 07



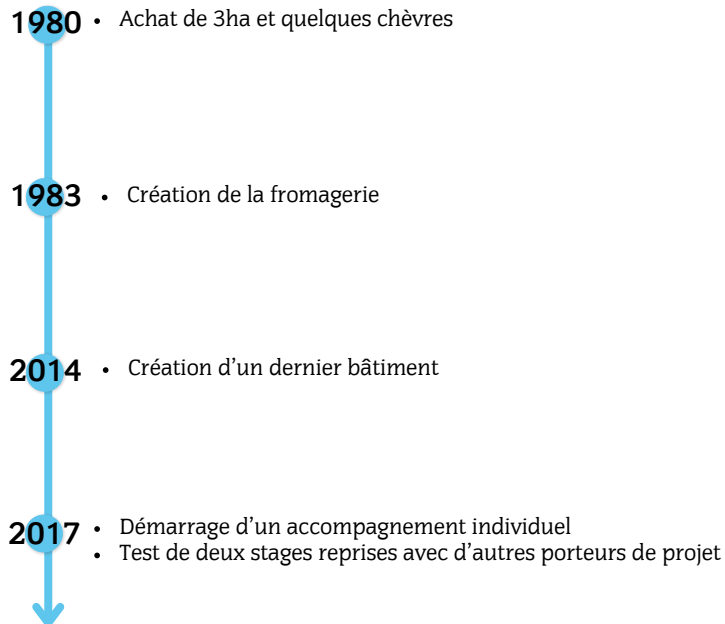
### Une transmission totale : de l'outil de travail aux savoir-faire

A l'âge de 26 ans, Alain Laurent achète quelques chèvres et une bâtisse en ruine entourée de 3 hectares. Les années suivantes, il achète du foncier supplémentaire, entame des travaux et sa fromagerie voit le jour 3 ans plus tard. Le bâtiment est aujourd'hui d'environ 600m<sup>2</sup> et est entièrement fonctionnel.

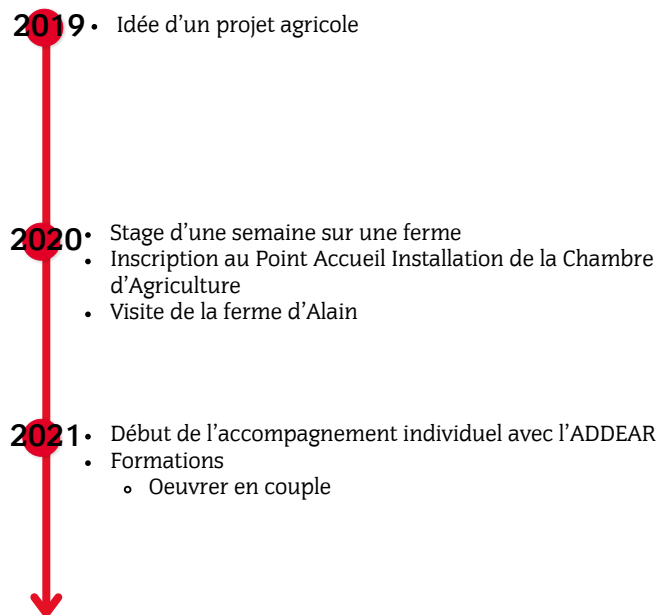
Alain débute les démarches pour transmettre sa ferme vers 55 ans et rencontre Vincent et Magalie Cordon une dizaine d'années plus tard.

“Ca m'a pris une dizaine d'années avant de trouver les personnes qui me convenaient.” - Alain

## De la ferme d'Alain...

- 
- A vertical timeline with a blue line and circular markers at each year. The years are 1980, 1983, 2014, and 2017. The text to the right of each year describes the event.
- 1980** • Achat de 3ha et quelques chèvres
  - 1983** • Création de la fromagerie
  - 2014** • Création d'un dernier bâtiment
  - 2017** • Démarrage d'un accompagnement individuel
    - Test de deux stages reprises avec d'autres porteurs de projet

## ... A celle de Magalie et Vincent

- 
- A vertical timeline with a red line and circular markers at each year. The years are 2019, 2020, and 2021. The text to the right of each year describes the event.
- 2019** • Idée d'un projet agricole
  - 2020** • Stage d'une semaine sur une ferme
    - Inscription au Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture
    - Visite de la ferme d'Alain
  - 2021** • Début de l'accompagnement individuel avec l'ADDEAR
    - Formations
      - Oeuvrer en couple

## ... Grâce à l'élaboration d'un processus de transmission en commun



## LA FERME AVANT

Statut juridique : Entreprise individuelle

Effectif sur la ferme : 1 (+ des stagiaires)

Surface : 60 ha (avec sous bois)

Mode de faire valoir : propriété

Production : élevage caprin et transformation fromagère en Picodon

Mode de conduite : AB

Commercialisation : circuits-courts (marchés, vente à la ferme)

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test

## LA FERME APRÈS

Statut juridique : Entreprise individuelle

Effectif sur la ferme : 2

Surface : 54 ha dont une douzaine en prairies de fauche. Autonomie fourragère à 100%

Mode de faire valoir : propriété

Production : élevage caprin et transformation fromagère en Picodon

Mode de conduite : AB

Commercialisation : circuits-courts (marché des producteurs, vente à la ferme durant l'été, supermarchés aux alentours, restaurants, épiceries et AMAP en région lyonnaise)

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test
- Tutorat
- Formation "travailler en couple"

## ALAIN LAURENT

Aujourd'hui : retraité, a renouvelé un gîte...

## VINCENT & MAGALIE CORDON

Avant :

- 41 ans et 43 ans lors de l'installation (2022)
- Salariés du secteur tertiaire
- Pas d'expérience agricole

## Des repreneurs sérieux et motivés

"Nous avons adoré le lieu quand nous sommes venus visiter. C'était important pour nous de **s'installer et de vivre dans un environnement qui nous plaît**" - Magalie

"J'ai vu que Vincent et Magalie étaient **sérieux**. Ils avaient un projet et voulaient se donner les moyens de le réaliser" - Alain

## Les facteurs facilitants :

### ➡ La publication d'une annonce pour avoir une large audience

"J'ai commencé par parler du fait que je voulais transmettre autour de moi... mais ça ne m'a pas permis d'avoir des candidats à l'installation... Il fallait faire connaître la ferme. Avec l'ADDEAR, nous avons d'abord diffusé une annonce en Ardèche puis sur les sites à audience régionale. C'est comme ça qu'on a touché Vincent et Magalie. **Sans cette annonce, ils n'auraient certainement pas eu connaissance du projet.**"

- Alain

### ➡ Transmettre les savoir-faire et la connaissance de l'outil

"Alain voulait vendre et il était prêt à nous former. On partait de zéro : on avait seulement travaillé une semaine dans une ferme." - Magalie

**"Toutes les connaissances que j'ai en fromagerie m'ont été transmises par Alain."**

"Le **stage test** d'un an nous a permis de nous former, d'être intégrés auprès de la clientèle... Pour apprendre tout ce qu'il y avait à savoir, un an nous paraissait nécessaire. Une fois installés, nous avons mis en place **une convention de tutorat** durant une année supplémentaire ce qui nous permettait de solliciter Alain en cas de besoin." - Magalie

### ➡ Le maintien d'un appareil productif performant

"**L'outil de travail est bien organisé.** C'est ce qui nous a plu, avec Magalie, lors de la première visite. L'**équipement** pour la traite, la chèvrerie, la fromagerie etc. ont été pensés de manière ingénieuse. Tout permet de s'économiser en **limitant les mouvements et la fatigue.**" - Vincent

"J'ai toujours **investi pour avoir un appareil fonctionnel.** A mon sens, c'est une erreur d'arrêter d'investir dans sa ferme 10 ans avant la traite" - Alain

"C'était important pour Vincent et moi de reprendre **une ferme avec un réseau de vente.** On voulait que cet élément là soit solide." - Magalie

### ➡ Un logement disponible à proximité

"Il y avait un appartement au-dessus de la chèvrerie. **C'était important pour nous de vivre sur le lieu pour se projeter concernant notre vie une fois installés.** Nous sommes donc venus habiter dans cet appartement avec nos enfants dès le début du stage test." - Magalie

"L'appartement permettait d'accueillir des repreneurs sur la ferme. Ma maison a toujours été à côté. Je suis leur plus proche voisin. En effet, le cédant reste souvent habiter à proximité, puisque la maison est sur la ferme... Je pense que les jeunes peuvent se sentir observés du fait de cette proximité avec le cédant." - Alain



© Léa Buffet

## Mais aussi...

- ★ Pour les repreneurs, être intégré.e.s sur le territoire, notamment dans le milieu agricole, grâce au cédant
- ★ Pour le cédant, s'y prendre en amont pour avoir le temps de rencontrer des porteur.euse.s de projet et de trouver un repreneur qui nous convient

# GAEC Bogue et Châtaigne

© ADDEAR 07



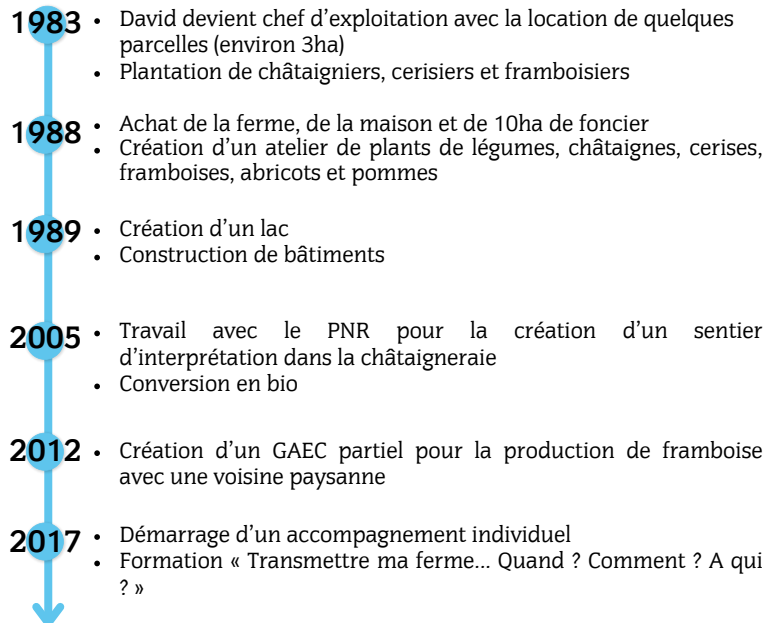
## Avoir la transmission en tête tout au long de sa carrière

Non issu du milieu agricole, David Loupiac s'installe en 1983. Il commence par louer quelques hectares de terres, puis, six ans plus tard, reprend une ferme de 10 hectares. Au départ intéressé par la châtaigne, il veille à diversifier ses productions. Pédagogue, il accueille à plusieurs reprises des stagiaires pour leur faire découvrir le milieu paysan. Transmettre a toujours été pour lui une évidence.

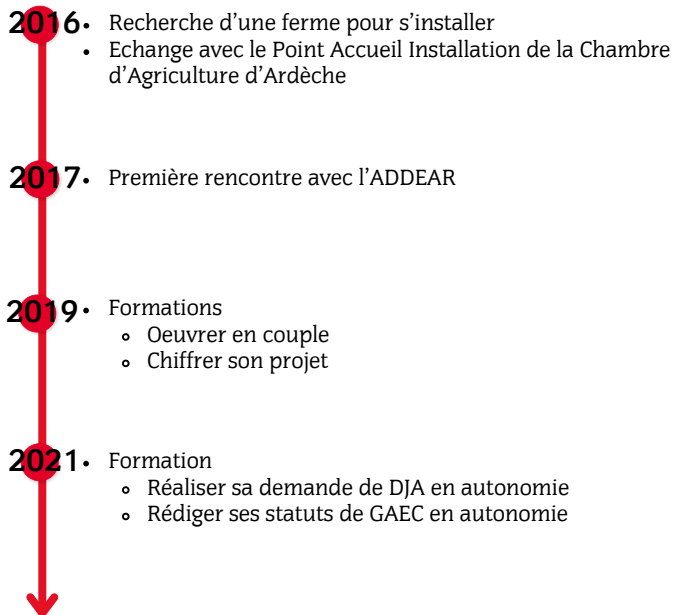
Alors que Cynthia Cellier et Benjamin Vignal visitent la ferme de David pour en apprendre davantage sur la production de châtaignes, l'idée de reprendre son activité émerge dans leurs esprits.

“La retraite approchant, je me suis dit : “il faut y aller quoi, il faut mettre en pratique et pas seulement penser que la transmission, c'est bien” - David

## De la ferme de David...

- 
- A vertical timeline for David's farm. It features a blue line with circular markers at each year. The years are 1983, 1988, 1989, 2005, 2012, and 2017. The timeline ends with a blue arrow pointing downwards.
- 1983** • David devient chef d'exploitation avec la location de quelques parcelles (environ 3ha)
    - Plantation de châtaigniers, cerisiers et framboisiers
  - 1988** • Achat de la ferme, de la maison et de 10ha de foncier
    - Création d'un atelier de plants de légumes, châtaignes, cerises, framboises, abricots et pommes
  - 1989** • Création d'un lac
    - Construction de bâtiments
  - 2005** • Travail avec le PNR pour la création d'un sentier d'interprétation dans la châtaigneraie
    - Conversion en bio
  - 2012** • Création d'un GAEC partiel pour la production de framboise avec une voisine paysanne
  - 2017** • Démarrage d'un accompagnement individuel
    - Formation « Transmettre ma ferme... Quand ? Comment ? A qui ? »

## ... A celle de Cynthia et Benjamin

- 
- A vertical timeline for Cynthia and Benjamin's farm. It features a red line with circular markers at each year. The years are 2016, 2017, 2019, and 2021. The timeline ends with a red arrow pointing downwards.
- 2016** • Recherche d'une ferme pour s'installer
    - Echange avec le Point Accueil Installation de la Chambre d'Agriculture d'Ardèche
  - 2017** • Première rencontre avec l'ADDEAR
  - 2019** • Formations
    - Oeuvrer en couple
    - Chiffrer son projet
  - 2021** • Formation
    - Réaliser sa demande de DJA en autonomie
    - Rédiger ses statuts de GAEC en autonomie

## ... Grâce à l'élaboration d'un processus de transmission en commun



## LA FERME AVANT

Statut juridique : EI et GAEC partiel (2012)

Effectif sur la ferme : 1 (+ 1 salarié, des stagiaires)

Surface : 10 ha

Mode de faire valoir : propriété

Production : castanéiculture, arboriculture, petits fruits

Mode de conduite : conversion en AB les dix dernières années (sauf les cerises)

Commercialisation : circuit long (surtout cerises), circuit court (marchés, foires, magasins de producteur)

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test
- Formation « Transmettre ma ferme...  
Quand ? Comment ? A qui ? »

## LA FERME APRÈS

Statut juridique : GAEC

Effectif sur la ferme : 2 (+ environ 0.7 ETP pour les récoltes)

Surface : 10 ha

Mode de faire valoir : propriété

Production : castanéiculture, arboriculture, petits fruits, maraîchage diversifié, 60 poules pondeuses environ

Mode de conduite : AB (sauf les cerises)

Commercialisation : circuit long (surtout cerises), circuit court (davantage de marchés, foires, magasins de producteur)

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test
- Formations :
  - Ouvrier en couple
  - Rédiger ses statuts GAEC en autonomie
  - Chiffrer son projet
  - Demander sa DJA
- Journée d'échange jeunes installés

## DAVID LOUPIAC

Aujourd'hui : retraité, investi dans des associations et le milieu agricole (confédération paysanne)

## CYNTHIA CELLIER & BENJAMIN VIGNAL

Avant :

- Ouvriers agricoles
- 27 ans et 31 ans lors de l'installation (2022)

## Reprendre une ferme au lieu de tout créer soi même

“Alors que nous venions pour des renseignements sur les productions mises en place par David, nous nous sommes rendu compte que c'était l'**endroit idéal pour notre projet** (châtaigner, atelier d'arboriculture, terrains disponibles pour du maraîchage et des poules pondeuses..).”

- Cynthia

“Quand Cynthia et Benjamin sont venus pour des renseignements sur les châtaignes, ils étaient vraiment **curieux et emballés par la ferme**. Ça m'a plu.” - David

Une semaine après cette rencontre, Cynthia et Benjamin ont informé David de leur intérêt pour la ferme. La transmission était lancée !

## Les facteurs facilitants :

### ➡ **L'anticipation au coeur de la transmission**

"Je choisisais telle ou telle production en pensant que ça intéresserait des porteurs de projet qui veulent s'installer. **Mes investissements faisaient écho aux projets agricoles en vogue** : créer un atelier de transformation, commencer la vente directe..." - David

**"Tout au long de ma carrière, je me demandais comment rendre attractive ma ferme pour des repreneurs"**

"J'ai réellement commencé à me pencher sur la transmission 5 ans avant de partir à la retraite. **D'après mon expérience, je pense qu'il faut bien 4 ans pour se préparer psychologiquement.**" - David

### ➡ **Penser son projet de retraite**

"**Je voulais laisser la maison aux porteurs de projet.** Quand une maison non loin de la ferme a été mise en vente, je n'ai pas hésité et je l'ai acheté. Car transmettre, ce n'est pas seulement quitter sa ferme. C'est aussi quitter son biotope, parfois sa maison, le paysage... **Cette nouvelle maison m'a permis de me projeter une fois à la retraite.** Travailler un an avec les artisans pour rénover ma nouvelle habitation m'a d'ailleurs aidé à me sentir chez moi." - David

"**Penser sa transmission, c'est surtout penser son projet de retraite.** Être agriculteur, c'est être reconnu pour son travail. Sans travail, on n'est plus rien. Ma plus grosse crainte était de me lever le matin et de me dire "Mais qu'est ce que je vais faire ?". Je voulais donc garder quelques parcelles de châtaigne pour continuer cette production pour le plaisir. Cynthia et Benjamin m'accueillent pour faire la saison avec eux" - David

**"Je ne pensais pas que la transmission se passerait aussi bien. D'où l'intérêt de se préparer"**

### ➡ **Vendre un projet agricole à un prix qui permet l'installation**

"Je ne voulais pas que ma ferme se transforme en maison secondaire. Je tenais à maintenir la vocation agricole. Il faut donc **proposer un prix raisonnable pour les repreneurs.**" - David



### **Mais aussi...**

- ★ Une transparence sur les chiffres de la part du cédant envers les repreneurs
- ★ Le stage test qui couvre une année complète dans la production végétale
- ★ L'intégration locale par le cédant pour développer un réseau

## Ferme de la Padelle

© Solène Tsitos



### Transmettre pour maintenir du dynamisme sur le plateau ardéchois

En 1990, Pierre Chanéac s'installe en élevage bovin sur 80 hectares dans le cadre d'une reprise familiale. Très vite, il fait passer les terrains puis le troupeau en bio. Il mène une activité de paysan sur une ferme extensive à plus de 1000 m d'altitude sur le plateau ardéchois.

A quelques années de la retraite, conscient que ses fils ne veulent pas reprendre, il décide de se lancer dans un processus de transmission pour le maintien d'une agriculture paysanne, mais aussi pour faire vivre son village en accueillant des nouveaux habitants. Pierre rencontre alors Étienne Compagnon et Solène Tsitos.

“Nous voulions de préférence un couple qui reste sur le territoire.” - Pierre

## De la ferme de Pierre...

- 
- 1989** • Achat de la maison
    - Achat de 30ha.
    - Pierre loue 20ha au GAEC de son père et son oncle
  - 1990** • Installation effective de Pierre
    - Location de 30ha supplémentaire pour arriver à une surface totale de 80ha
  - 1997** • Conversion en bio
  - 2017** • Premier contact avec l'ADDEAR
    - Formation « Transmettre ma ferme... Quand ? Comment ? A qui ? »
  - 2020** • Démarrage d'un accompagnement individuel

## ... À celle de Solène et Etienne

- 
- 2020** • Solène et Etienne viennent habiter en Ardèche
    - Visite de la ferme de Pierre
    - Premier contact avec l'ADDEAR
  - 2021** • Démarrage d'un accompagnement individuel avec l'ADDEAR
    - Plusieurs stages sur une durée d'un an dans différentes fermes en bovins allaitants en Ardèche
  - 2022** • Formations :
    - Œuvrer en couple
    - Chiffrer son projet
    - Créer son prévisionnel économique
    - Rédiger sa demande de DJA en autonomie
    - Trouver les statuts juridiques, fiscaux et sociaux adaptés à soi et à son projet

## ... Grâce à l'élaboration d'un processus de transmission en commun

2022

Début du stage test d'une durée d'un an

2023

Installation effective de Solène et Etienne  
Retraite de Pierre

## LA FERME AVANT

Statut juridique : Entreprise individuelle

Effectif sur la ferme : 1

Surface : 80 ha (dont 50 ha de pâturage et 30ha en prairie de fauche)

Autonomie fourragère : 100% (avec achat de foin de luzerne et de concentré pour la fin d'engraissement des génisses)

Mode de faire valoir : location et propriété

Production : 40 bovins (Limousine et quelques Aubrac) dont 20 mères, cultures légumières

Mode de conduite : AB

Commercialisation : circuits-longs

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test
- Formation « Transmettre ma ferme...  
Quand ? Comment ? A qui ? »

## LA FERME APRÈS

Statut juridique : Entreprise individuelle

Effectif sur la ferme : 1 et aide régulière de Solène en tant que conjointe collaboratrice

Surface : 80 ha (dont 50 ha de pâturages et 30ha en prairie de fauche)

Autonomie fourragère : 100% (avec achat de foin de luzerne et de concentré pour la fin d'engraissement des génisses)

Mode de faire valoir : location et convention pluriannuelle de pâturage

Production : 40 bovins (Limousine et quelques Aubrac) dont 20 mères

Mode de conduite : AB, AOP Fin Gras du Mézenc

Commercialisation : circuits-longs et courts

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Formations :
  - Œuvrer en couple
  - Chiffrer son projet
  - Créer son Prévisionnel économique
  - Trouver les statuts juridiques, fiscaux et sociaux adaptés à soi et à son projet

## PIERRE CHANÉAC

Aujourd'hui : retraité, bénévole dans des associations

## ETIENNE COMPAGNON & SOLÈNE TSITOS

Avant :

- Expérience agricole (wwoofing)
- 27 ans et 29 ans lors de l'installation (2023)

## La rencontre : des valeurs communes entre cédant et repreneur

“Au départ, Etienne et Solène n'étaient pas tournée.s vers l'élevage bovin mais ils ont finalement aimé le contact avec les bêtes... De notre côté, on voyait que leur projet d'installation était **mûrement réfléchi**. Et puis, Etienne et Solène voulaient vraiment vivre sur le territoire”

- Pierre

“Nous partageons **des valeurs communes** avec Pierre. De ce fait, ça a matché... Notre projet d'installation en élevage bovin est né de cette rencontre avec lui. En termes de production, Solène et moi réfléchissions à produire en cohérence avec le territoire où nous voulions nous ancrer. C'est ce qu'on a trouvé ici.” - Etienne

## Les facteurs facilitants :

### ➡ Installer des porteurs de projet hors cadre familial

C'est grâce à Pierre que Solène et moi avons pu nous installer. Il a eu l'ouverture d'esprit d'installer des porteurs de projet hors cadre familial, non originaires du territoire et non issus du milieu agricole" - Etienne

**"Les stages sont importants. Ils permettent au cédant-repreneur de travailler ensemble sur la ferme à transmettre "**

### ➡ Une date butoir de 2 ans qui laisse le temps de faire des stages

"J'avais 2 ans avant que Pierre ne parte à la retraite. La première année, l'ADDEAR m'a fourni des **conventions de stage pour aller travailler dans des fermes bovines allaitantes avec le même système de production** que Pierre, à la même altitude... Ça m'a permis de me former et de **créer un réseau d'entraide**. C'était essentiel étant donné que Solène et moi avions peu d'expérience en bovin. Après cette première année, j'ai fait un **stage test d'un an** avec Pierre." - Etienne

"Le stage test nous a permis d'apprendre à travailler ensemble sur cette ferme. Quand on a fait les foin, j'avais du mal à expliquer l'utilisation des machines au début. Je m'énervais. Mais au fur et à mesure, ça a été." - Pierre

### ➡ La location comme moyen pour l'accès au foncier

"**Louer nous a permis de nous installer.** Ça n'aurait pas été viable pour moi d'acheter au vu de l'endettement que cela impliquait.... Mais le modèle 100% location a aussi des limites. Nous réfléchissons à construire un bâtiment dans les prochaines années et nous devrons acheter un peu de terrain pour mener ce projet à bien." - Etienne

### ➡ Une facile intégration de l'AOP, grâce à des pratiques paysannes depuis des années

"On a intégré l'AOP Fin gras du Meyzenc. On poursuit les mêmes pratiques que Pierre: engraissement au foin, des prairies naturelles... Grâce à l'AOP, on vend nos génisses à 6,70€ kilos carcasse, ce qui permet de bien valoriser nos bêtes." - Etienne



© Solène Tsitos

## Mais aussi...

- ★ Avoir intégré les enfants de Pierre au cours de la transmission dans la prise de décision.
- ★ Une maison loin des bâtiments pour Pierre et la location d'un logement à proximité des vaches pour Etienne et Solène.

## GAEC au Pré de mon Arbre & Graines d'Ozon

© Myrtille Jeanne-Boulicault



Laisser la place aux jeunes :  
entre reprise familiale  
et installation hors cadre

Alain et Jocelyne Bernard ont été paysan.ne.s pendant 40 ans en polyculture élevage. La ferme représente pour Alain un héritage familial qui lui tient à cœur. Il dit qu'il est né et mourra sur cette ferme. Il considère aussi qu'une activité agricole doit perdurer et se transmettre.

Leur fils Joris s'est formé pour devenir paysan et fabriquer du fromage de chèvre. Il s'installe en 2010 et réfléchit à une association avec sa compagne, Myrtille Jeanne-Boulicault. Alors que le couple pense développer de l'arboriculture comme activité annexe à la production de fromage, Alain et Jocelyne leur annoncent qu'ils souhaitent se retirer pour leur laisser la place et leur transmettre la ferme.

En parallèle, une porteuse de projet hors cadre familial, Béatrice Vidil, cherche à s'installer en maraîchage avec son compagnon Lionel Mazoyer. Béatrice a travaillé à plusieurs reprises avec Alain et Jocelyne et ils lui proposent de reprendre 4 hectares afin qu'elle puisse devenir paysanne, elle aussi.

## De la ferme d'Alain et Jocelyne...

- 1910** • Achat de la ferme par le grand-père d'Alain (développement des grandes cultures)
  - De génération en génération, construction de tous les bâtiments en pierre
- 1980** • Alain reprend la ferme de sa mère, son père étant décédé quelques années auparavant
- 1982** • Jocelyne rejoint la ferme
- 1998** • Conversion en bio
- 2003** • Arrêt des brebis
- 2020** • Alain et Jocelyne prennent leur retraite

## ... à celle de Joris et Myrtille...

- 2010** • Joris s'installe en tant qu'éleveur de chèvres.
  - Il récupère environ 15-20 ha travaillés par ses parents
- 2020** • Début d'un accompagnement individuel avec l'ADDEAR
  - Formations :
    - Chiffrer son projet
- 2021** • Joris et Myrtille récupèrent environ 50 ha
  - Création du GAEC
  - Demande de la DJA pour Myrtille

## ... et de Béatrice et Lionel

- 2013** • Béatrice cherche à se former en agriculture. Elle vient travailler sur la ferme de Jocelyne et Alain.
- 2019** • Béatrice contacte l'ADDEAR, début d'un accompagnement individuel
  - Formation "Chiffrer son projet"
  - Stage reprise de quelques mois sur la ferme d'Alain et Jocelyne
- 2020** • Béatrice s'installe sur 4ha avec Lionel Mazoyer

## LA FERME AVANT

Statut juridique : Entreprise individuelle

Effectif sur la ferme : 2

Surface : 70 ha

Mode de faire valoir : propriété et location

Production :

élevage : brebis (jusqu'à 150), bovins (jusqu'à 40), volailles et cochons vendus en direct  
culture : céréales (tournesol, maïs), betteraves

Mode de conduite : AB

Commercialisation : circuits-courts (marchés, vente à la ferme...)

Dispositifs ADDEAR mobilisés :  
Accompagnement individuel

## LA FERME APRÈS

### AU PRÉ DE MON ARBRE

Statut juridique : GAEC

Effectif sur la ferme : 2

Surface : 65 ha

Mode de faire valoir : propriété et location

Production :

élevage : chèvres (jusqu'à 150) pour la fabrication de fromage, 40 bovins, cochons vendus en vente direct + fromage de chèvre  
culture : céréales (tournesol, maïs), betteraves, lentilles, pois chiches..., châtaignes

Mode de conduite : AB

Commercialisation : circuits-courts (marché de Privas, Stolon de Privas)

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Formation "Chiffrer son projet"

### GRAINES D'OZON

Entreprise individuelle

2

4 ha

Location

Maraîchage diversifié, PPAM, plants de légumes

AB

Circuits-courts (magasin de producteurs de Privas, vente directe, stolons de Chomérac, grande surface)

- Accompagnement individuel
- Formation "Chiffrer son projet"
- Stage test

### ALAIN ET JOCELYNE BERNARD

Aujourd'hui : retraités, investis dans des associations, Alain est maire de sa commune

### JORIS BERNARD ET MYRTILLE JEANNE BOULICAULT

Avant :

- Joris était déjà paysan
- Myrtille était éducatrice

### BEATRICE VIDIL

Avant :

- Salariée d'un jardin de cocagne
- 45 ans lors de l'installation (2020)

## Partager sa ferme pour de multiples installations !

“J’ai pensé à Béatrice car je savais qu’elle cherchait du foncier pour s’installer. Les terrains que je lui ai transmis sont un peu loin de la maison, je savais que ces terres n’allaient pas être décisives pour la viabilité de la ferme, que la terre était bonne pour le maraîchage... Nous avons de bons liens donc j’ai pensé à elle. **C’est vraiment bien de pouvoir installer sur une partie de la ferme tout en assurant la reprise familiale**”

- Alain

**“Je ne voulais pas faire comme certains paysans qui ne passent jamais les rênes. À un moment, il faut laisser la place aux jeunes.”**

“Moi et Lionel n’avions pas de capital. On ne pouvait pas acheter du foncier et des outils de travail. Qu’Alain nous propose de louer en bail de 12 ans nous allait parfaitement” - Béatrice

## Les facteurs facilitants :

### ➡ Laisser les enfants prendre la suite

“Alain a eu plus de facilité à lâcher que Jocelyne. Ils viennent tous les deux aider à la ferme. Mais quand Alain vient aider, il dit qu’il attend le patron en parlant de Joris. Dans sa tête, c’est acté. Il a vraiment voulu lâcher les rênes. Pour donner un autre exemple, on a affirmé dès le début qu’on ne voulait pas poursuivre la partie volaille. En aucun cas ça n’a posé de problème” - Myrtille



© ADDEAR 07

### ➡ Réussir la transmission familiale grâce à l’entraide

“Joris et Alain ont toujours travaillé ensemble, de manière complémentaire. Joris s’occupait plutôt de la partie élevage et Alain de la partie culture. **C’était deux fermes d’entraide avec du prêt de matériel...** C’est ce qui a permis aux deux fermes de fonctionner et c’est toujours le cas aujourd’hui.” - Myrtille

“Alain reste notre aide “coup de bourre”. On sait que si on a besoin d’un coup de main, on peut toujours compter sur lui” - Myrtille

### ➡ La convention d’entraide

“Nous voulions instaurer une convention d’entraide entre Joris et moi, le fils du cédant. C’est l’ADDEAR qui a proposé ce dispositif ce qui a permis de mettre en place des réunions ensemble. Comme c’était compliqué pour nous financièrement d’investir dans du matériel, créer cette convention était intéressant pour nous afin de nous aider dans nos débuts.

On avait rédigé un document pour définir ce qu’est l’entraide, quels outils on se prête, que vaut l’entraide en temps de travail etc. Finalement, ça ne s’est jamais mis en route car Joris et Myrtille devaient se concentrer sur la restructuration de leur ferme. C’est les paysan.ne.s voisin.e.s qui nous prêtent du matériel quand on en a besoin.”

- Béatrice

**“Plusieurs fermes aux alentours ont fait des démembrements... C’est du gâchis que ces fermes disparaissent.”**



## Les Biquettes de la Jaubernie

Accueillir et former des porteur.se.s de projet tout au long de sa carrière

© ADDEAR07



Gilles et Véronique Léon ont réalisé leur projet de vie : créer une ferme pour y faire du fromage de chèvre. Pour voir perdurer ce qu'ils ont mis tant d'énergie à créer, ils investissent pour garantir la transmissibilité de leur ferme : création d'une fromagerie, d'un logement... En 2014, Céline Berthier réalise un stage sur la ferme de la Jaubernie pour valider sa formation agricole. Le courant passe bien entre eux trois, mais Céline a déjà un projet d'installation ailleurs... Lorsque son premier projet d'installation tombe à l'eau, elle revient vers Gilles et Véronique dans l'objectif de reprendre leur ferme. Néanmoins, ne pas travailler seule est l'une des conditions pour que Céline s'installe... Elle rencontre alors Marceline Peglion. Les deux paysannes partagent des valeurs communes, une passion pour la fabrication de fromage de chèvre, un attrait pour la ferme des Léon et le territoire. Marceline et Céline reprennent la ferme "Les Biquettes de la Jaubernie" en 2019.

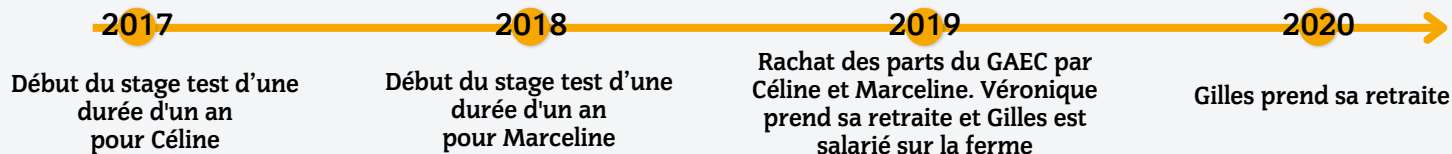
## De la ferme de Véronique et Gilles...

- 1996** • Achat de la maison familiale, construction de la chèvrerie en bois (350m²), achats des premières chèvres (20)
- 1997** • Construction de la fromagerie
- 2000** • Véronique démissionne de la chambre d'Agriculture, pour travailler exclusivement à la ferme.
  - Le cheptel passe à 40 chèvres
- 2003** • Aménagement d'une cave d'affinage, construction d'un hangar à foin
- 2008** • Création d'un GAEC avec une nouvelle associée, mais association non concluante.
- 2010** • Début de la conversion en bio
- 2015** • Construction d'une nouvelle fromagerie
  - Premier contact avec l'ADDEAR

## ... À celle de Céline et Marceline

- 2014** • Accueil de Céline lors d'un stage pour valider son diplôme puis Céline s'installe en collectif dans le Verdon
- 2017** • Céline quitte son projet agricole en collectif et souhaite reprendre la ferme de Véronique et Gilles
  - Céline recherche un.e associé.e
- 2018** • Céline et Marceline décident de s'associer
  - Formation "Travailler à plusieurs"

## ... Grâce à l'élaboration d'un processus de transmission en commun



## LA FERME AVANT

Statut juridique : GAEC

Effectif sur la ferme : 2 (+ salariat, des stagiaires)

Surface : 60 ha de terres non sécurisés, 9 ha en propriété, 6 ha en fermage

Production : fromage de chèvre, 50 poules pondeuses, quelques cochons et 3 ha de châtaignes

Mode de conduite : AB

Commercialisation : marchés de Privas et Coux, magasin de producteurs, Biocoop Privas, Super U Privas, vente à la ferme

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test
- Formations :
  - Transmettre ma ferme... Quand ? Comment ? A qui ?
  - Travailler à plusieurs

## LA FERME APRÈS

Statut juridique : GAEC

Effectif sur la ferme : 2 (+ salariat grâce au service de remplacement et groupement d'employeurs)

Réflexion pour s'associer avec une troisième personne

Surface : 40 ha clôturés et 80 ha de parcours

Production : fromage de chèvre et quelques cochons

Mode de conduite : AB, AOP Picodon

Commercialisation : marchés de Privas et Coux, magasin de producteurs, Biocoop Privas, grandes surfaces

Dispositifs ADDEAR mobilisés :

- Accompagnement individuel
- Stage test
- Formation "Travailler à plusieurs"

## VÉRONIQUE ET GILLES LÉON

Aujourd'hui : retraités, investi.e.s à la Confédération Paysanne et au Tribunal paritaire des baux ruraux

## CELINE BERTHIER ET MARCELINE PEGLION

Avant :

- Céline : paysanne
- Marceline : chargée de mission pastoralisme
- 32 ans et 33 ans lors de l'installation (2019)

## une relation basée sur des valeurs communes et de la confiance

"Gilles, Céline et moi, nous partagions la même éthique, les mêmes engagements politiques, le même amour des bêtes... Nous formions une bonne équipe de travail sur la ferme, avec un état d'esprit similaire. Nous imaginions totalement Céline reprendre notre ferme" - Véronique

"Nous avons l'habitude de travailler à trois, Gilles, Céline et moi. Quand Marceline est arrivée en stage, nous avons eu des problèmes de salmonelle. Et c'est là que Marceline a fait ses preuves : elle a été réactive, technique... Ça nous a soudé tous les quatre." - Véronique

## Les facteurs facilitants :

### ➡ Un outil de travail cohérent sur un même lieu

“Transmettre c’est faire en sorte que sa ferme soit transmissible. Il ne faut pas se désinvestir de sa ferme. À l’inverse, il faut se projeter quand on est encore en activité : **réfléchir à l’habitation, aux bâtiments** ; et pour nous, à la fromagerie afin d’avoir une ferme adaptée à la transmission... Il faut vraiment prendre de l’avance.” - Gilles

“Gilles et Véronique voulaient transmettre. De ce fait, ils avaient anticipé pour dépasser ce qui peut rendre complexe une transmission-installation : il y a eu la création de la fromagerie en dehors de leur habitation, ils ont construit un studio pour accueillir le potentiel repreneur, puis par la suite une yourte pour Marceline. Même si nos logements sont des solutions à court terme, c’est super qu’on puisse en bénéficier.” - Céline

### ➡ Des cédant.es pédagogues

“Avec Marceline, nous avons eu de la chance car Véronique et Gilles sont **pédagogues et tolérants**. Ils essaient d’expliquer pour que la personne en face d’eux comprenne. Même si j’avais déjà fait du fromage et que j’avais une formation, j’ai appris la fromagerie avec Véronique.” - Céline

“Véronique et Gilles ont accueilli beaucoup de stagiaires. La plupart d’entre eux se sont installés en chèvre. Cela témoigne du fait que Véronique et Gilles savent former et transmettre leur métier.” - Marceline

### ➡ Être prêt à lâcher

“Transmettre, c’est vouloir lâcher. C’est vain autrement. Pour transmettre, il faut **avoir envie de le faire par amour du métier, pour assurer la continuité de la ferme**, car on a conscience de l’importance sociale d’une ferme au sein du territoire...” - Véronique

“Pour être prêt à lâcher, c’est important de **préparer son projet de retraite**. En effet, pour laisser le projet continuer sans nous, il faut le voir comme l’opportunité de recommencer une nouvelle vie en faisant ce qu’on n’a pas eu le temps de faire en étant paysan.” - Véronique

“Gilles et moi sommes épatés par la manière dont Céline et Marceline rationalisent et simplifient le travail pour mieux gérer leur temps.”

### ➡ Penser à transmettre : en parler à ses enfants en premier lieu

“Lorsque Gilles et moi nous nous sommes associés en 2008 et que nous avons créé le GAEC, nous n’en avons pas parlé à nos enfants en amont. Quand nous avons commencé à penser à la transmission, nous n’avons pas fait la même erreur. On a parlé à nos enfants du projet de reprise pour qu’ils ne se sentent pas lésés. On leur a demandé si l’un d’entre eux voulait reprendre. Une fois qu’ils ont exprimé un “non” clair, nous savions que nous pouvions commencer à chercher ailleurs. C’est le premier conseil que l’ADDEAR nous a donné : **clarifier la question de la transmission avec la famille**.” - Véronique



© Céline Berthier

## Mais aussi...

- ★ Faire intervenir plusieurs experts pour formuler un prix de vente définitif
- ★ La vente aux repreneuses grâce à un prêt des cédants devant notaire qui a permis de minimiser l’emprunt des repreneuses à la banque et a amélioré la retraite des cédants

# Les acteurs de la transmission



# L'ADDEAR 07

Nos outils pour accompagner la transmission

L'ADDEAR 07 est une **association** qui regroupe des paysan.ne.s d'Ardèche, des porteuses et porteurs de projets d'activité agricole ou agri-rurale et des personnes motivées par le devenir du monde rural et agricole.

## Café-transmission

Les cafés-transmission sont des temps d'échanges collectifs où sont invité.e.s cédant.e.s et porteur.se.s de projet. On aborde lors de ces événements les sujets liés à la transmission des fermes : son calendrier, la recherche de repreneur, les choix sur le projet de retraite et sur le futur de la ferme. Mais aussi les craintes et les difficultés ainsi que les succès et les joies du métier. On vient aussi parler de sa ferme à des porteurs de projets qui peuvent être présents.

### → EN BREF

- \* Parler de la transmission entre pairs
- \* Rencontrer les structures accompagnantes
- \* Rencontrer des porteur.se.s de projet

## Financer nos accompagnements

- \* Financement via son compte Vivéa (formation)
  - \* Financement via le Conseil Régional (3 rendez-vous d'accompagnement financés sous conditions).
  - \* Financement d'un diagnostic individuel par la Direction Départementale des territoires (sous conditions).
- >> Pour un accompagnement individuel, participation financière de 150€ pour les cédant.e.s

### EN BREF



- \* Mûrir son projet de transmission
- \* Aborder les aspects humains, juridiques et économiques de la transmission
- \* Echanger avec ses pairs
- \* Se mettre en action

## Formation « Transmettre ma ferme... Quand ? Comment ? À qui ? »

*“Je conseille à tout le monde de suivre la formation. Elle permet de se poser les bonnes questions” - Véronique*

Cette formation permet aux futur.e.s cédant.e.s d'**anticiper** la transmission de leur ferme. Destinée aux paysan.ne.s qui souhaitent arrêter leur activité d'ici 10 ans, elle permet de comprendre tous les enjeux de la transmission afin d'agir sciemment.

Une fois par an, elle a lieu sur quatre jours où seront abordés les aspects administratifs, juridiques, économiques mais aussi **humains**, facteur centraux d'une transmission.

### Contacts :

Eve SAYMARD : 06 56 80 90 97

Elisa DE MEREDIEU : 06 44 94 89 66

mail : [contact@addear07.fr](mailto:contact@addear07.fr)



### Accompagnement individuel

*“L’ADDEAR m’a bien aidé pour comprendre ce à quoi j’avais droit en tant que retraité agricole.” - Alain*

L’accompagnement individuel offre un **cadre** pour **soutenir et aiguiller** les futur.e.s cédant.e.s dans leurs réflexions autour de la transmission.

L’objectif est d’**identifier des scénarios** selon les besoins et attentes des paysan.ne.s afin de penser une reprise cohérente et satisfaisante pour l’accompagné.e.

### Le stage test à l’installation

*“Travailler sur une longue durée avec les cédants permet de gagner leur confiance” - Béatrice*

Le stage test à l’installation permet aux cédants d’accueillir sur la ferme les repreneurs afin de leur **transmettre un ensemble de savoirs** autour des productions, de l’outil de travail, de l’environnement... Ce dispositif permet aux cédants de déterminer **s’ils souhaitent s’engager avec les repreneurs ou non, et inversement**. Quant aux repreneurs, le stage test leur permet de se projeter sur la ferme et de préparer leur installation effective.

#### EN BREF



- \* Médiation entre les parties
- \* Etablissement d’un plan d’action
- \* Regard extérieur et neutre
- \* Création de convention de stage et tutorat



#### EN BREF

- \* Exprimer son projet de transmission
- \* Échanger sur les perspectives possibles
- \* Rédaction d’une annonce
- \* Mise en lien avec des porteurs de projets

*“Sans ce rôle de médiation ; que l’ADDEAR a assuré dans notre cas ; ça ne m’étonne pas que des transmissions n’arrivent pas au stade de l’installation” - Étienne*

Accompagner individuellement le projet transmission du cédant et le projet d’installation du repreneur est certes pertinent, mais une **facilitation** entre les parties dans le cadre d’une reprise l’est tout autant. Avant tout un enjeu humain, du fait d’une rencontre entre différents caractères, différentes générations, différents savoirs ou encore différentes envies... les animatrices de l’ADDEAR ont un regard extérieur, neutre et bienveillant pour **co-construire ensemble** la transmission.



#### EN BREF

- \* Se tester
- \* Construire une relation cédant-repreneur
- \* Connaître le fonctionnement de la ferme

### Notre fonctionnement

- \* Un accompagnement humain, économique, juridique...
- \* Une ouverture à tous les possibles
- \* de l’autonomie dans la gestion de son projet
- \* Assurer une conciliation entre cédant.e.s et repreneur.se.s, au plus près des deux parties

# LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'ARDÈCHE

D'autres outils pour accompagner la transmission

## Le PAT : Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission reçoit des personnes qui souhaitent transmettre leur ferme pour **répondre à leurs interrogations et être mis en relation avec des experts** afin de mettre en œuvre un plan d'action. Des rendez-vous sont proposés sur les différents sites de la Chambre d'agriculture ou directement sur l'exploitation.

## Le RDI : Répertoire Départ Installation

Pour les agriculteur.ice.s en voie de transmettre ou en recherche d'associé.e.s, un conseiller Transmission de la Chambre d'agriculture propose de diffuser une offre sur le site internet : **[www.repertoireinstallation.com](http://www.repertoireinstallation.com)**.

Par la suite, une mise en relation avec des candidat.e.s potentiel.le.s est réalisée.

### Contact :

Corinne CONTE

04 75 20 28 30

[point-accueil-transmission@ardeche.chambagri.fr](mailto:point-accueil-transmission@ardeche.chambagri.fr)

## D'autres dispositifs proposés

**La formation "Se préparer à bien transmettre son exploitation"** afin d'anticiper les conséquences sociales, successorales et juridiques de l'arrêt d'activité pour aider à la prise de décision pour sa transmission.

**Le stage test à l'installation** afin de donner la possibilité pour un porteur de projet souhaitant s'installer hors du cadre familial de mûrir son projet sur l'exploitation.

**Concrétisation Transmission** - 1 à 3 rendez-vous pour réaliser un plan d'action et une mise en relation avec de futurs repreneurs

**Diagnostic d'exploitation à céder** - 3 à 4 jours d'accompagnement pour évaluer le potentiel de l'exploitation et les conditions de transmission.

## Financement des accompagnements

- \* Vivéa / Conseil régional / Etat
- \* Participation financière des cédant.e.s en fonction des dispositifs sollicités

# DES CÉDANT.E.S PARLENT AUX CÉDANT.E.S

## Prendre en main la transmission de sa ferme, une nécessité :

*“C’est difficile de trouver du temps et des espaces pour aller vers les futurs cédants qui ne se préparent pas. En tant que futur.e cédant.e, je sais que tu n’as pas la transmission en tête à cause d’un manque d’intérêt, d’un manque de recul ou encore parce que transmettre te fait peur. Mais beaucoup de fermes ne sont pas transmises... Je trouve cela vraiment dommage car elles pourraient accueillir de beaux projets.” - David*

*“Quand tu approches de la retraite, personne ne va venir frapper à ta porte pour te dire “ est-ce que vous vendez votre ferme ?”. Il faut que tu le fasses savoir en étant en lien avec les structures agricoles.” - Alain*

## Être ouvert aux pratiques de repreneurs pour que la ferme perdure :

*“Même si les repreneurs ont des pratiques différentes, la ferme est toujours là. Même si tu trouves les repreneurs idéaux, qui te ressemblent, qui veulent poursuivre les mêmes productions... Il peut y avoir des aléas et la reprise peut ne pas marcher ! L’enjeu n’est pas de chercher inlassablement ta copie conforme. Ce qui compte, c’est que la ferme perdure même si les repreneurs mettent en place de nouvelles choses. D’ailleurs, ils le feront car chaque personne est différente. Et nous, cédants, nous ne sommes pas indispensables au bon fonctionnement de la ferme.” - Pierre*

# REMERCIEMENTS

## Un grand merci !

**Au paysan.ne.s rencontré.e.s**, qui nous ont accueilli.e.s chaleureusement et ont témoigné à cœur ouvert.

**Aux administrateur.ice.s de l'ADDEAR 07**, pour avoir suivi et encouragé ce projet.

**Aux étudiant.e.s du master Gestion des Territoires et Développement Local** de Clermont-Ferrand qui sont allé.e.s à la rencontre des paysan.ne.s d'Ardèche dans le cadre de leur projet d'étude avec le CELAVAR.

**Coordination** : Eve SAYMARD et Elisa DE MEREDIEU, animatrices à l'ADDEAR 07

**Rédaction et mise en page** : Clara MARICHAL, stagiaire à l'ADDEAR 07 et étudiante en master 2 "Gestion des Territoires et Développement Local" (GTDL), parcours "Développement Rural" à l'Université Lyon II.

**Impression** : Imprimerie Cévenole - Coux

**Photos réalisées par** : L'ADDEAR 07 (dont Clara MARICHAL), Léa BUFFET, étudiante en master 2 GTDL de Clermont-Ferrand et les paysan.ne.s rencontré.e.s.

*“C’est une chance pour nous, comme pour eux, qu’on ait transmis”*

*“Je ne me voyais pas laisser cette ferme partir à l’agrandissement après tout ce que j’ai mis en place pour qu’elle tourne.”*

*“Transmettre ; ça rend vraiment heureux”*

*“Quand la transmission se passe bien, on part le cœur léger.”*

Transmettre, installer, apprendre, créer... Les fermes de nos territoires ruraux sont faites pour vivre et **évoluer**. Vous trouverez dans ce livret des témoignages de transmissions réussies, où l’humain et sa capacité à penser et construire **ensemble** est mis en lumière. Partez à la rencontre des paysans et paysannes ardéchois.e.s qui ont ouvert le **champ des possibles** pour transmettre leur ferme.

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d’affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



MINISTÈRE  
DE L’AGRICULTURE  
ET DE L’ALIMENTATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

